

Service urbanisme - Mairie de Dolus d'Oléron

De: Manuel MIRLYAZ <manuel.mirlyaz@cnpf.fr>
Envoyé: lundi 27 mai 2024 15:27
À: urba@dolusoleron.fr
Objet: Re: [France transfert] mot de passe du pli : Commune DOLUS D'Oléron

Re-bonjour,

Nous avons bien reçu votre projet de mise en conformité de votre PLU pour d'une part la création d'une digue de protection contre les submersions marines et d'autre part pour l'implantation du cimetière et nous vous en remercions.

Nous avons 2 remarques : la première concerne la conservation de quelques mètres carrés en EBC à l'Ouest de l'ouvrage de protection, ne vaudrait-il pas supprimer cette "pastille" pour simplifier ?

La seconde se porte sur le fond, mais ne concerne pas la forêt. L'ouvrage de protection est situé à l'Est du bourg des Allards et vise à protéger ce bourg, mais la carte des aléas p. 9 (doc. CD 17) démontre que c'est les habitations à l'Ouest qui sont les plus soumises au risque.

Concernant le projet d'extension du cimetière, nous n'avons pas de remarque.

En conséquence, nous émettons un avis favorable à la modification du PLU de Dolus d'Oléron.

En restant à disposition,
Cordialement,
Manuel.

Manuel Mirlyaz

Chargé de missions
Nouvelle-Aquitaine - antenne de Poitiers

15 rue de la Croix de la Cadoue
BP 40110
86240 SMARVES
Portable : 06 89 87 79 32
Tél. : 05 49 52 23 08
www.nouvelle-aquitaine.cnpf.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

